En votant pour la neutralite le d'Internet, les Pays-Bas font figure d'exception

Description

Les del•putel•s nel•erlandais ont consacrel• la garantie de la neutralitel• et la libertel• d'Internet en juin 2011. Les Pays-Bas deviennent ainsi le premier pays d'Europe et le deuxiel€me pays au monde, aprel€s le Chili en juillet 2010, al€ rel•glementer ce principe. Les opel•rateurs de tel•lel•communications europel•ens, quant al€ eux, militent auprel€s de la Commission europel•enne pour pouvoir mail, triser la gestion du trafic.

Selon le principe de la neutralite̕ d'Internet, les donneÌ•es circulent librement sur le reÌ•seau, sans discrimination de nature, ni d'origine ou de destination. En annonçant leur intention de hieÌ•rarchiser la transmission des contenus sur l'Internet mobile afin de rationaliser le trafic, notamment en bloquant ou en faisant payer l'usage de la teÌ•leÌ•phonie sur Internet (VoIP), les opeÌ•rateurs de teÌ•leÌ•coms KPN, leader du marcheÌ•, et Vodafone, ont obtenu l'inverse de ce qu'ils souhaitaient. La forte opposition des organisations de deÌ•fense des droits sur Internet et d'une majoriteÌ• de parlementaires, deÌ•clencheÌ•e par cette deÌ•claration d'intention, aura finalement eu pour premieÌ€re conseÌ•quence de rendre la neutraliteÌ• d'Internet obligatoire en l'inscrivant dans la loi sur les teÌ•leÌ•communications (DTA), transposition du « paquet teÌ•leÌ•com » en droit neÌ•erlandais. ÂFout le monde doit pouvoir acceì•der aì€ toutes les informations sur Internet » a del•clareÌ• le ministre neÌ•erlandais des Affaires eÌ•conomiques, Maxime Verhagen, consideÌ•rant en outre que «le blocage de services ou l'imposition d'une taxe est un frein aì€ l'innovation ».

Selon le texte de loi adopte $\check{\mathbf{l}}$ le 22 juin 2011 a $\check{\mathbf{l}}$ une large majorite $\check{\mathbf{l}}$ au Parlement, les ope $\check{\mathbf{l}}$ rateurs de te $\check{\mathbf{l}}$ ele $\check{\mathbf{l}}$ communications et les fournisseurs d \hat{a} \in $\check{\mathbf{l}}$ mains qu \hat{a} \in Internet (FAI) ne peuvent ni bloquer ni retarder les applications ou services internet, $\hat{\mathbf{A}}$ « $a\check{\mathbf{l}}$ \in moins qu \hat{a} \in $\check{\mathbf{l}}$ $\check{\mathbf{l}}$ in e soit ne $\check{\mathbf{l}}$ cessaire de bloquer ou retarder ces services:

- pour limiter les effets de congestion, un trafic similaire el·tant traitel· de la mel, me facl\son;
- pour l'inteÌ•griteÌ• et la seÌ•curiteÌ• du reÌ•seau et du service du fournisseur ;
- pour limiter le transfert de communications inde \hat{I} •sirables a \hat{I} € $l\hat{a}$ € $^{\text{TM}}$ utilisateur (par exemple, lesspams), a \hat{I} € condition que $l\hat{a}$ € $^{\text{TM}}$ utilisateur ait accorde \hat{I} sa permission, ou
- pour donner suite aÌ€ une exigence leÌ•gale ou aÌ€ l'ordonnance d'un tribunal...» (in IRIS 2011-7)

Cette nouvelle rel•glementation n'interdit pas aux opel•rateurs de facturer la quantitel• et la rapiditel• du

transfert des donneles mais ne permet plus delesormais d'appliquer des tarifs speleciaux releserveles al€ l'usage de services internet gratuits. L'autoritele de relegulation des telelecommunications, OPTA, pourrait infliger aux contrevenants des amendes elequivalant al€ 10 % de leur chiffre d'affaires. Selon l'opelerateur de telelecommunications Vodafone, le principe de neutralitele se traduira par l'impossibilitele de proposer delesormais des releductions de tarif aux consommateurs pour des offres d'acceles limitele. Cette mesure aura pour effet d'augmenter le prix des forfaits internet, confirme l'opelerateur KPN, dont les revenus en provenance des SMS ont chutele de 13 % au premier semestre 2011, avec 85 % de ses clients elequipeles d'un telelelenone sous Android ayant telelechargelela€™application de VoIP WhatsApp entre aoul, 2010 et avril 2011. Pour le deleputele Bruno Braakhuis, membre du parti GreenLeft, qui est al€ l'origine du texte de loi, il s'agit au contraire d'une victoire pour les consommateurs nelerlandais : « Pour nous, il s'agit relelement d'un droit fondamental. Nous considelerons que la neutralitã© d'Internet est aussi importante que la libertele de la presse ou la libertele d'expression ». La modification de la loi nelerlandaise sur les telelecommunications prelevoit elegalement l'autorisation nelecessaire des internautes avant de pouvoir placer des cookies (fichiers espions utiliseles pour la publicitele sur Internet) sur leur ordinateur.

Dans de nombreux pays europe̕ens, dont la France, les opeÌ•rateurs de teÌ•leÌ•phonie mobile entravent l'acceÌ€s aÌ€ la VoIP (sauf option ou forfait speÌ•cifique). La Commission europeÌ•enne menace reÌ•gulieÌ€rement les opeÌ•rateurs d'interdire cette pratique, mais elle ne leur impose, pour l'heure, que d'informer preÌ•ciseÌ•ment leurs futurs clients sur les restrictions de services incluses dans les offres commerciales.

Dans un article intitule Ε Â«La neutralite Ε du net a du plomb dans l'aile en France », publie Ε en juin 2011 sur le blog Meta-Media, Eric Scherer, directeur de la prospective, de la strate Ε gie nume Ε rique et des relations internationales lie Ε es aux nouveaux me Ε dias a ΀ France Te Ε le Ε visions, rapporte qu'Orange et SFR ne Ε gocieraient actuellement avec Google et d'autres gros utilisateurs de bande passante des droits de passage sur leurs re Ε seaux.

En juillet 2011, l'e̕quipementier Alcatel-Lucent et les opeÌ•rateurs de teÌ•leÌ•communications Vivendi et Deutsche Telekom ont remis leurs propositions aì€ la demande de la commissaire europeÌ•enne aì€ la strateÌ•gie numeÌ•rique, Neelie Kroes, pour atteindre l'objectif aì€ horizon 2020 de connecter la moitieÌ• des foyers europeÌ•ens aì€ l'Internet treÌ€s haut deÌ•bit, soit 100 meì•gabits par seconde. Le montant de l'investissement requis pour la construction des reÌ•seaux en fibre optique est eì•valueÌ• entre 200 et 300 milliards d'euros. Parmi les onze mesures preÌ•coniseÌ•es par les patrons europeÌ•ens des teÌ•leÌ•coms, qui ont recueilli les avis d'une quarantaine de chefs d'entreprise du secteur, figure la remise en cause du principe de la neutraliteÌ• d'Internet reÌ•digeÌ•e en ces termes : Âs'Europe doit encourager la diffeÌ•renciation en matieÌ€re de gestion du trafic pour promouvoir l'innovation et les nouveaux services et reÌ•pondre aì€ la demande de niveaux de qualiteÌ• diffeÌ•rent». Si la Commission europeÌ•enne s'appuie sur ce rapport pour eÌ•tablir les conditions de la geÌ•neÌ•ralisation du treÌ€s haut deÌ•bit en Europe, les fournisseurs de contenus devront aì€ l'avenir neÌ•gocier les conditions d'acheminement de leurs services avec les opeÌ•rateurs teÌ•leÌ•coms qui ne veulent pas eÌ,tre les seuls aì€ financer les nouvelles

infrastructures. Mais les ge̕ants de lâ€TMInternet Google et Facebook sont-ils peut-eÌ,tre deÌ•jaÌ€ preÌ,ts aÌ€ payer pour beÌ•neÌ•ficier dâ€TMun reÌ•gime de faveur ? Paradoxalement, lâ€TMarriveÌ•e programmeÌ•e du treÌ€s haut deÌ•bit en Europe risque de se faire au deÌ•triment des consommateurs europeÌ•ens qui ne beÌ•neÌ•ficieront pas dâ€TMune eÌ•galiteÌ• dâ€TMacceÌ€s aux services internet. Le comiteÌ• des ministres du Conseil de lâ€TMEurope a adresseÌ• le 21 septembre 2011 une recommandation aux Etats membres sur la protection et la promotion de lâ€TMuniversaliteÌ•, de lâ€TMinteÌ•griteÌ• et lâ€TMouverture de lâ€TMInternet Ânme moyen de garantir la liberteÌ• dâ€TMexpression et lâ€TMacceÌ€s aÌ€ lâ€TMinformation».

Sources:

- « La neutraliteÌ• du Net a du plomb dans l'aile », Eric Scherer, meta-media.fr, 16 juin 2011.
- « Les del•putel•s nel•erlandais adoptent un texte sur la neutralitel• d'Internet », AFP, tv5.org, 22 juin 2011.
- « Dutch lawmakers adopt Net neutrality law », Kevin J. O'Brien, *The New York Times*, nytimes.com, June 22, 2011.
- « Les Pays-Bas prennent la pole position en matieÌ€re de reÌ•glementation de la neutraliteÌ• du reÌ•seau », Kevin van't Klooster, *IRIS*, Observations juridiques de l'Observatoire europe̕en de l'audiovisuel, merlin.obs.coe.int, juillet 2011.
- « Les Pays-Bas inscrivent dans la loi le principe de la neutraliteÌ• du Net », Erwan Le Gal, inaglobal.fr, 1er juillet 2011.
- « Onze propositions pour l'Internet du futur en Europe », Marc Cherki, *Le Figaro*, 15 juillet 2011.
- « OpeÌ•rateurs et eÌ•quipementiers remettent en question la neutraliteÌ• du Net en Europe », R.G., *Les Echos*, 15-16 juillet 2011.
- « Recommandation CM/Rec (2011) 8 du ComiteÌ• des ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion de lâ€TMuniversaliteÌ•, de lâ€TMinteÌ•griteÌ• et de lâ€TMouverture de lâ€TMInternet », ComiteÌ• des ministres, Conseil de lâ€TMEurope, wcd.coe.int, 21 septembre 2011.

Categorie

- 1. Droit
- 2. Un trimestre en Europe

date créée 22 septembre 2011 Auteur françoise